

AN 2014
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 4 avril à 18h30

L'an deux mille quatorze, vendredi 4 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aureil, élu à la suite du scrutin du 30 mars 2014, dûment convoqué par le maire sortant, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur André DUCAILLOU, le plus âgé des membres du conseil, conformément à l'article L2122-7 du Code Général des collectivités Territoriales, Madame Albine BERGEON est élue secrétaire de séance.

PRESENTS 15 : THALAMY Bernard, BLANCHET Christian, GOURSEROL Fabienne, NOUHAUD Colette, VETIZOU Stéphanie, CORET Emmanuel, CHRETIEN Pierre-Louis, DELAGE Christophe, DUCAILLOU André, GOTTE Joël, MOURET Serge, BESSOULE Christophe, BERGEON Albine, GAGNANT Véronique, DEBONNAIRE Bruno.

ABSENTS :

ABSENT EXCUSE :

00 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 30 MARS 2014

Monsieur DEMARTY, maire, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 30 mars 2014.

THALAMY Bernard (272), BLANCHET Christian (269), GOURSEROL Fabienne (269), NOUHAUD Colette (269), VETIZOU Stéphanie (262), CORET Emmanuel (261), CHRETIEN Pierre-Louis (255), DELAGE Christophe (254), DUCAILLOU André (252), GOTTE Joël (282), MOURET Serge (271), BESSOULE Christophe (268), BERGEON Albine (238), GAGNANT Véronique (228), DEBONNAIRE Bruno (214)

Monsieur DEMARTY, maire, déclare le conseil municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 30 mars 2014.

Conformément à l'article L 2122-8 du code général de collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Par conséquent, Monsieur Demarty après avoir indiqué que c'est la dernière fois qu'il a pris la parole en tant que maire de la commune d'Aureil, cède la présidence du conseil municipal au doyen de l'assemblée, à savoir Monsieur André DUCAILLOU, en vue de procéder à l'élection du maire.

Le maire sortant



D. DEMARTY

01 – ELECTION DU MAIRE

Monsieur André DUCAILLOU, doyen d'âge, a pris la présidence et après avoir lu les articles L2122-1, L2122-3, L2122-4, L2122-6 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection du nouveau maire et 2 assesseurs volontaires sont désignés :

- Christophe BESSOULE
- Bruno DEBONNAIRE

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote. Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrage estimés : 12

Majorité absolue : 7

Bernard THALAMY ayant obtenu 12 voix est élu maire.

02 – DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le maire rappelle à l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse dépasser 30% de son effectif légal. Le maire a proposé de fixer à QUATRE le nombre des adjoints et a invité le conseil à se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ENTENDU les explications du maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer à 4 le nombre des postes d'adjoints.

03 – ELECTIONS DES ADJOINTS

Pour les différents postes d'adjoints, les votes à bulletin secret ont donné les résultats suivants :

Pour le 1^{er} adjoint :

Bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Christian BLANCHET ayant obtenu 12 voix a été élu au poste de 1^{er} adjoint.

Pour le 2^{ème} adjoint :

Bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Madame Stéphanie VETIZOU ayant obtenu 11 voix a été élue au poste de 2^{ème} adjoint.

Pour le poste de 3^{ème} adjoint :

Bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Serge MOURET ayant obtenu 12 voix est élu au poste de 3^{ème} adjoint.

Pour le poste de 4^{ème} adjoint :
 Bulletins trouvés dans l'urne : 15
 Suffrages exprimés : 11
 Majorité absolue : 6

Monsieur Christophe BESSOULE ayant obtenu 11 voix a été élu au poste de 4^{ème} adjoint.

04 – TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

n°	fonction	nom	prénom	voix	Né(e) le	profession	adresse	commune
1	maire	THALAMY	Bernard	272	22/09/1954	retraité	50 chemin du Cluzeau	Aureil (87)
2	1 ^{er} adjoint	BLANCHET	Christian	269	09/02/1951	retraité	18 allée des Tilleuls Virolles	Aureil (87)
3	2 ^{ème} adjoint	VETIZOU	Stéphanie	262	05/03/1974	comptable	8 chemin du Puy d'Aureil	Aureil (87)
4	3 ^{ème} adjoint	MOURET	Serge	271	18/03/1959	Chef de centre	69 rte des Carrières Balan	Aureil(87)
5	4 ^{ème} adjoint	BESSOULE	Christophe	268	19/09/1961	Tech. Territorial Principal	6 impasse des Sources Les Cruzettes	Aureil (87)
6	C.M.	NOUHAUD	Colette	269	01/04/1955	secrétaire	28 allée du Tilleul Virolles	Aureil (87)
7	C.M.	GOURSEROL	Fabienne	269	23/03/1967	consultante	43 bis Route d'Aulnay	St Germain les Arpajon (91)
8	C.M.	CORET	Emmanuel	261	28/08/1963	Auto entrepreneur	11 rue de Bellevue Virolles	Aureil (87)
9	C.M.	CHRETIEN	P-Louis	255	10/10/1955	retraité	135 rte des Carrières Les Sèches	Aureil (87)
10	C.M.	DELAGE	Christophe	254	12/02/1967	Aide soignant Art-thérapeute	20 chemin du Cluzeau	Aureil (87)
11	C.M.	DUCAILLOU	André	252	15/11/1949	retraité	26 rue de Bambournet	Aureil (87)
12	C.M.	GOTTE	Joël	282	13/04/1968	Adj. Tech. Territorial	36 rte de St Paul Le Moussan	Aureil (87)
13	C.M.	BERGEON	Albine	238	01/02/1981	comptable	1 impasse de la Lande La Gare	Aureil (87)
14	C.M.	GAGNANT	Véronique	228	26/08/1974	Adjoint Administratif	59 rue du Lavoir Virolles	Aureil (87)
15	C.M.	DEBONNAIRE	BRUNO	214	15/09/1968	Thérapeute	87 rte d'Eymoutiers le Couderchou	Aureil (87)

Le doyen d'âge

le maire

le secrétaire

André DUCAILLOU

B. THALAMY

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

